



MAIRIE  
d'  
**ABIDOS**  
64150

Tél./Fax : 05 59 71 57 15  
Mail : comabidos@cdg-64.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
de la Commune d'ABIDOS**

**Séance du Vendredi 16 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le seize septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude MIRASSOU, Maire.

Présents : Mme Martine BACARDATZ, MM. Bernard CAZENAVE, Christian CHAFFANEL, Thierry LESCOUTE, M. Jean-Claude MIRASSOU, Christophe PERY.

Absents excusés : Mmes Karine AGRAFEIL, Morgane BUISSON, Mélinda CAZALET, M. Bernard SICRE.

M. Christophe PÉRY a été nommé secrétaire de séance.

**Objet : Signature convention Centre de Santé du Bassin de Lacq**

Vu l'Ordonnance n°2018-17 du 12 janvier 2018 relative à la création et au fonctionnement des centres de santé,  
Vu les Articles L.6323-1 à L.6323-15 du code de la santé publique,  
Vu le Décret n°2018-143 du 27 février 2018 relatif aux centres de santé et articles D.6323-1 à D.6323-15 du code de la santé publique,  
Vu l'arrêté du 27 février 2018 relatif aux centres de santé,

Devant le risque d'absence de présence médicale sur le territoire, l'**Association SANTAT** ainsi que 16 Communes du Bassin de Lacq ont décidé d'agir pour créer un centre de santé sur le territoire. Le centre de santé est géré par l'association avec l'accompagnement des communes si de besoin pour l'aide au démarrage et au soutien financier en cas de déficit de la structure.

La présente convention jointe en annexe, a pour objet de définir les engagements réciproques de chacune des parties dans le cadre de l'opération énoncée dans l'exposé qui précède.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

- **APPROUVE** les termes de la convention ci annexée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à la signer,
- **DÉCIDE** de prélever ces dépenses sur le compte 6574,
- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré à ABIDOS, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,



Jean-Claude MIRASSOU

Nombre de membres en exercice 10  
Nombre de membres présents 06  
Nombre de suffrages exprimés 06  
Votes : Contre 0 Pour 06  
Date de convocation : 12 septembre 2022  
Date d'affichage : 16 septembre 2022